



FPra – Formation pratique Suisse

2 années de formation

100 métiers

400 entreprises formatrices

2'100 apprenti·es chaque année

FPra – entrée dans la vie active sans barrières

La Formation pratique FPra Suisse offre des perspectives aux jeunes qui ne peuvent pas (encore) accéder à une formation AFP. Elle conduit à un diplôme dans plus de 100 métiers et ouvre des opportunités d'emploi sur le marché du travail.

La FPra :

- ✓ **complète** l'offre de la formation professionnelle initiale (AFP, CFC).
- ✓ **transmet** les compétences requises sur le marché du travail.
- ✓ **se concentre** sur les points forts des apprenti·es.
- ✓ **conduit** à une certification professionnelle avec une attestation nationale et une attestation de compétences.
- ✓ **ouvre** la voie à un apprentissage AFP.



Qu'est-ce qu'une FPra?

La Formation pratique FPra Suisse est une **formation professionnelle sans barrières**. Organisée au niveau national, elle dure deux ans et offre une alternative aux formations professionnelles initiales avec attestation de formation professionnelle (AFP) et certificat fédéral de capacité (CFC).

En règle générale, la FPra est financée par **l'assurance invalidité (AI)** dans le cadre d'une mesure d'ordre professionnel.

L'association de branche INSOS est responsable de la FPra. À ce titre, elle accorde aux entreprises formatrices l'autorisation de former. INSOS collabore avec les branches professionnelles et veille à ce que les contenus de la formation se rapprochent de ceux de l'AFP et du CFC. Après la première ou la deuxième année de formation, les apprenti·es peuvent ainsi poursuivre avec **une formation AFP**.

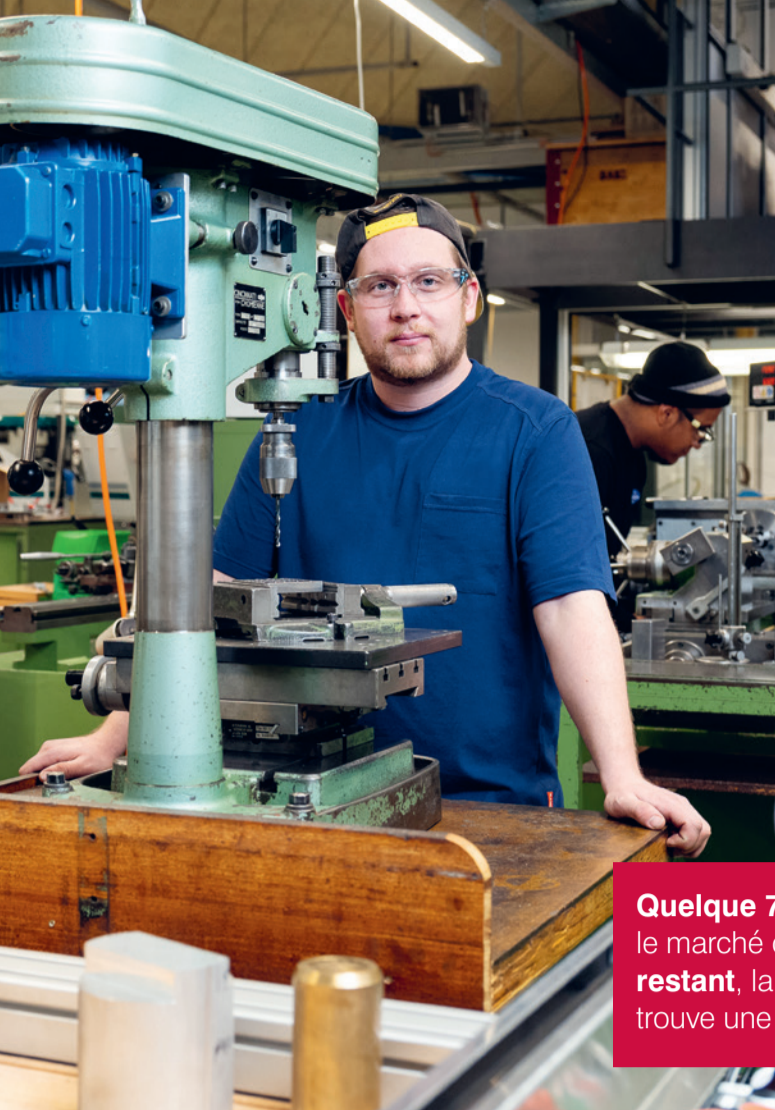
À qui s'adresse la FPra?

La FPra s'adresse en premier lieu à des jeunes qui

- ✓ ont terminé l'école obligatoire et qui ont des difficultés d'apprentissage.
- ✓ ne remplissent pas les exigences d'un apprentissage AFP.
- ✓ ont droit à une mesure d'ordre professionnel de l'AI.

En principe, la FPra est ouverte **à toutes les personnes ayant des difficultés d'accès à une formation professionnelle**, indépendamment de qui en assume les coûts.

Plus de 400 prestataires FPra – entreprises d'intégration et centres de formation professionnelle spécialisés – sont réglementés au niveau national pour offrir un accompagnement individuel. Ils collaborent étroitement avec des entreprises du marché du travail ordinaire et des écoles professionnelles.



Qu'apprend-on lors d'une FPra?

Les apprenti·es FPra sont **accompagnés individuellement** et suivent un programme de formation qui leur est adapté. Ils y acquièrent les compétences essentielles qui sont demandées sur le marché du travail. Les contenus de la formation se basent sur une sélection des compétences requises par le plan de formation AFP.

La FPra comprend:

- ✓ **des travaux pratiques**
- ✓ **les connaissances professionnelles**
- ✓ **la culture générale**
- ✓ **des stages**

La formation s'achève par une procédure de qualification. Des expert·es externes certifient les compétences acquises par les jeunes. Personne ne peut échouer lors de la procédure de qualification.

Quelque 70% des diplômé·es FPra trouvent un emploi sur le marché du travail ordinaire ou complémentaire. **Des 30% restant**, la moitié passe à un apprentissage AFP, l'autre moitié trouve une autre solution.

Quelles perspectives professionnelles offre la FPra?

Les diplômé·es FPra peuvent:

- ✓ **exercer le métier appris** sur le marché ordinaire ou complémentaire du travail – avec ou sans rente (partielle).
- ✓ **commencer un apprentissage AFP.**

Où trouver une place de formation FPra?

Les parents et les jeunes **en école obligatoire** clarifient en temps utile avec le service d'orientation professionnelle de l'AI s'il y a des chances de bénéficier d'une formation professionnelle initiale financée par l'AI.

Le **service de l'orientation professionnelle de l'AI** complète le processus de choix professionnel de l'école. Il indique les possibilités de formation professionnelle et connaît les offres de formation FPra à proximité.

Les **entreprises formatrices FPra** figurent sur insos.ch > Formation FPra.



Les avantages de la FPra?

Opter pour une FPra, c'est:

- ✓ pouvoir choisir parmi plus de **100 métiers contrôlés**.
- ✓ bénéficier d'un **accompagnement individuel**.
- ✓ accéder aux **manuels d'apprentissage FPra**.
- ✓ recevoir une **attestation FPra** avec un profil de compétences.

INSOS développe et coordonne au niveau national les métiers FPra.



Vous voulez en savoir plus?

Visitez la rubrique FPra sur le site internet d'INSOS.

- ✓ La FPra en bref – les informations les plus importantes sur la FPra
- ✓ Trouver un prestataire FPra – dans votre région, par profession.
- ✓ Devenir prestataire FPra – un guide en 3 étapes.
- ✓ Infos pour les prestataires FPra – les documents et le déroulement d'une FPra

insos.ch > Formation FPra



Contact: fpra@insos.ch / +41 31 385 33 09

© INSOS, association de branche d'ARTISET, insos.ch

